

Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP)

Master of Science in Special Needs Education

CP-MESP, Séance d'information aux futur-es étudiant-es, 13 novembre 2025

Le comité de programme

Direction et co-direction :

S. Aeby Daghé et R. Emery

Membres du corps enseignant de la SSED :

C. Chatenoud, C. Delorme

Représentante des étudiant-es : A. Proenca

Conseillère académique: A. Meyer

Secrétariat du comité : I. Desbeaumes

Des partenaires

Pour l'Office médico-pédagogique (OMP)
Meritxell Picamal, responsable de formation

Pour les institutions privées subventionnées
(AGOEER)

Melissa Mégevand, direction adjointe de *l'Arc une autre école*

Stanley Tramaux, direction adjointe de l'EPA

Reconnaissance CDIP

La MESP est reconnue depuis le 30 avril 2019 par la CDIP comme diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Plan de la présentation

1. Plan d'études de la MESP
2. Conditions d'admissibilité
3. Procédure d'admission
4. Informations pratiques

1 – Plan d'études de la MESP

Objectifs de la MESP

Objectifs généraux de la formation :

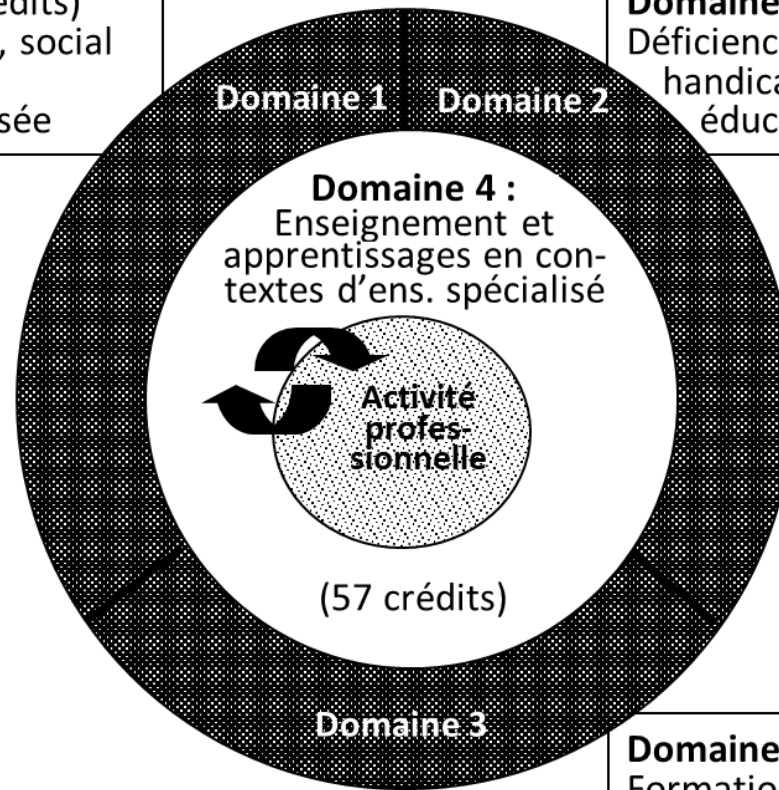
- Savoir exercer les tâches professionnelles d'enseignant-e en considérant les besoins éducatifs particuliers des élèves de 4 à 20 ans, les objectifs scolaires, ainsi que les particularités des différents contextes de l'enseignement spécialisé ;
- Acquérir les compétences nécessaires à l'étude réflexive et scientifique des faits d'enseignement spécialisé.

Structure de la formation

- 120 crédits ECTS, 4 semestres (maximum 8)
- 4 domaines de connaissances et de compétences
- UF obligatoires et optionnelles; dispositifs polyphoniques (9 crédits); stages (21 crédits); mémoire de maîtrise (24 crédits)

Domaine 1 : (9 crédits)
Contexte politique, social
et historique de la
pédagogie spécialisée

Domaine 2 : (12 crédits)
Déficiences, situations de
handicap et besoins
éducatifs particuliers



Domaine 3 : (42 crédits)
Formation à la recherche
dans le domaine de
l'enseignement spécialisé

Stages de la MESP

Stage	Durée
Enseigner et soutenir en contextes d'intégration ou d'inclusion scolaire	8 semaines <i>à temps partiel,</i> <i>min. 4 demi-journées/semaine,</i> <i>total de 32 demi-journées</i>
Enseigner en classe spécialisée	6 semaines <i>à plein temps</i>
Enseigner en institution spécialisée	7 semaines <i>à plein temps</i>

Planification des UF

- Calendriers avec/sans complément de formation en enseignement ordinaire

[https://www.unige.ch/iufe/application/files/7817/5093/9638/CalendrierMESP25-26 -
3 cas de figure.pdf](https://www.unige.ch/iufe/application/files/7817/5093/9638/CalendrierMESP25-26-_3_cas_de_figure.pdf)

2 – Conditions d'admissibilité

Conditions d'admissibilité

1. Remplir les conditions d'immatriculation à l'UniGE et avoir procédé au dépôt de dossier sur le Portail de candidatures UNIGE dans les délais requis ;
2. Avoir un diplôme reconnu d'enseignant-e ordinaire (préscolaire, primaire, secondaire), au minimum de niveau bachelor, obtenu au plus tard en septembre 2026 ;
OU Avoir un diplôme reconnu, au minimum de niveau bachelor en sciences de l'éducation, pédagogie spécialisée, psychologie, éducation sociale, psychomotricité, ergothérapie, obtenu au plus tard en septembre 2026 ;
3. Avoir un niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais d'au minimum A2 (Portfolio européen des langues).

Complément de formation (CFO)

Exigé pour :

- Les étudiant-es admis-es sans diplôme d'enseignement ordinaire : 30 à 60 crédits ECTS de compétences de base en enseignement (CDIP, 2023) ;
- Les étudiant-es admis-es avec un diplôme reconnu en enseignement ordinaire : si moins de 12 crédits en méthodologie de recherche.

CFO individuel, déterminé en fonction du parcours de formation antérieur de chaque candidat-e admis-e.

Equivalences

- Au maximum 40 des 120 crédits de la MESP ;
- Demande d'**équivalences** pour des UF de la MESP dont compétences sont jugées déjà acquises et validées au cours d'études antérieures dans une haute école reconnue : par écrit au plus tard 3 semaines après l'entrée en formation.

Liens FEP/MESP

PPT disponible sur l'intranet des étudiant-es de la FPSE listant les choix à privilégier en FEP, en vue de la MESP.

Equivalences «automatiques» en fonction des cours obligatoires FEP
+ autres équivalences possibles en fonction des choix de cours à option.

Ce diaporama sera téléchargeable sur le site de l'IUFE
<http://www.unige.ch/iufe/index.html>

De l'enseignement ordinaire...
...à l'enseignement spécialisé

Carole VEUTHEY – Coordination de la FEP Greta PELGRIMS – Coordination de la MESP
Aline MEYER – Conseillère aux études FEP/MESP

CP-FEP et CP-MESP, Séance d'information aux étudiants FEP, 25 février 2016

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

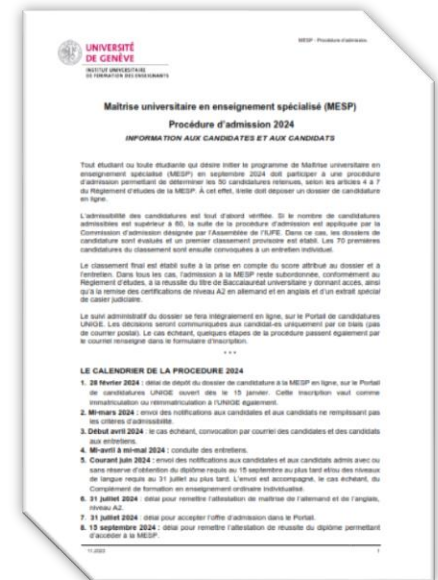
 UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

3 – Procédure d'admission

Document d'information

Information en ligne :

<https://www.unige.ch/iufe/formations/specialise/inscriptions/>



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION POUR L'ENSEIGNEMENT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Motifs

- Places limitées en raison du nombre limité de places de stages disponibles dans les différents contextes d'enseignement spécialisé.
- Nombre de places limité à 50 depuis 2023 (auparavant 25).

Une unique démarche

Dépôt d'un dossier de candidature à la MESP en ligne
du 15 janvier au 28 février 2026 sur le Portail de
candidatures UNIGE :

<https://inscription.unige.ch/>

Ce dossier vaut pour la procédure d'admission et les
démarches d'immatriculation/réimmatriculation
à l'UNIGE.

1. **Délai de dépôt du dossier de candidature : 28 février 2026.**
2. **Vérification de l'admissibilité**
Si non-admissible : notification de candidature non-retenue
Si candidatures > 60, application de la suite de la procédure d'admission.
3. **Dossiers : appréciation des connaissances et expériences en enseignement, en pédagogie spécialisée, en éducation**
Max. 70 dossiers retenus pour l'entretien.
4. **Entretien individuel : appréciation de l'intérêt pour, des connaissances de, et des attitudes requises par l'orientation choisie :
de mi-avril à mi-mai 2026.**
5. **Vérification, classement, admission d'au max. 50 candidat-es.**
6. **Annnonce des résultats en ligne (inclus éventuel complément de formation) : courant juin 2026.**
7. **Délai de dépôt des attestations de maîtrise de l'allemand/anglais au niveau A2 : 31 juillet 2026.**
8. **Délai pour accepter l'offre d'admission dans le Portail : 31 juillet 2026.**
9. **Dépôt du titre obtenu en juin ou septembre 2025 : au plus tard le 11 septembre 2026.**

Créer une candidature dans le Portail

Créer une candidature, puis :

Type de formation : Formation de base

Niveau de la formation postulée : Master / Maîtrise universitaire

Faculté, Institut, Centre, Ecole : Institut universitaire de formation des enseignants

Dénomination de la formation postulée : Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé

Dossier de candidature :

pièces à fournir pour toute candidature UNIGE

1. Pièce d'identité ou passeport
2. Photographie
3. Diplôme d'études secondaires
4. Relevés de notes universitaires, diplôme universitaire, attestation d'exmatriculation et supplément au diplôme (si applicable)

Selon indications figurant sur le Portail

Dossier de candidature : pièces spécifiques à la candidature MESP

- 1. Un curriculum vitae avec une photo-passeport et incluant les rubriques suivantes :**
Coordonnées ; Etudes et formations suivies et diplômes obtenus ; Expériences professionnelles et associatives dans le domaine de l'éducation, de la pédagogie-éducation spécialisée (au sens large) et de l'enseignement ordinaire et spécialisé ; Maîtrise des langues ; Autres.

Le document ne doit pas contenir de données personnelles non-utiles à l'évaluation de votre candidature.

Dossier de candidature : pièces spécifiques à la candidature MESP

- 2. Une lettre de motivation** (3 pages A4 maximum, police Times 12) adressée à l'attention de la Commission d'admission et qui explicite l'intérêt du candidat ou de la candidate pour la MESP, les raisons du choix de l'orientation, les éléments de son parcours appuyant sa candidature.
- 3. Les copies des attestations du niveau de maîtrise requis en langues allemande et anglaise (minimum A2)**
 - Ces attestations (p. ex, certificat d'une école de langue ou relevé de notes des études de niveau secondaire) doivent être clairement identifiables, distinctes des autres pièces afin de pouvoir rapidement les contrôler.
 - Si ces niveaux sont en cours d'acquisition, le candidat ou la candidate dépose dans le dossier une note signifiant que les documents requis seront remis au secrétariat, au plus tard le 31 juillet de l'année de dépôt du dossier.

Dossier de candidature : pièces spécifiques à la candidature MESP

4. **Le tableau de synthèse des expériences associatives et professionnelles (cf. page 6) :** il doit détailler l'ensemble des activités annoncées dans le CV.
5. **Les copies des attestations des expériences associatives et/ou professionnelles qui sont présentes dans le tableau de synthèse (cf. point 6) :** elles doivent être numérotées de façon précise. Seules les expériences attestées pourront être prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Dossier de candidature :

pièces spécifiques à la candidature MESP

6. **Une copie du certificat de bonne vie et mœurs³**, délivré depuis le 1^{er} décembre 2025, exigible par les établissements scolaires pour être admis à travailler dans les écoles.
7. **Une copie de l'extrait de casier judiciaire « classique »⁴**, délivré depuis le 1^{er} décembre 2025, exigible par les établissements scolaires pour être admis à travailler dans les écoles.

Dossier de candidature : format des pièces

A déposer en **format PDF ou JPEG** uniquement.



Nom, prénom :

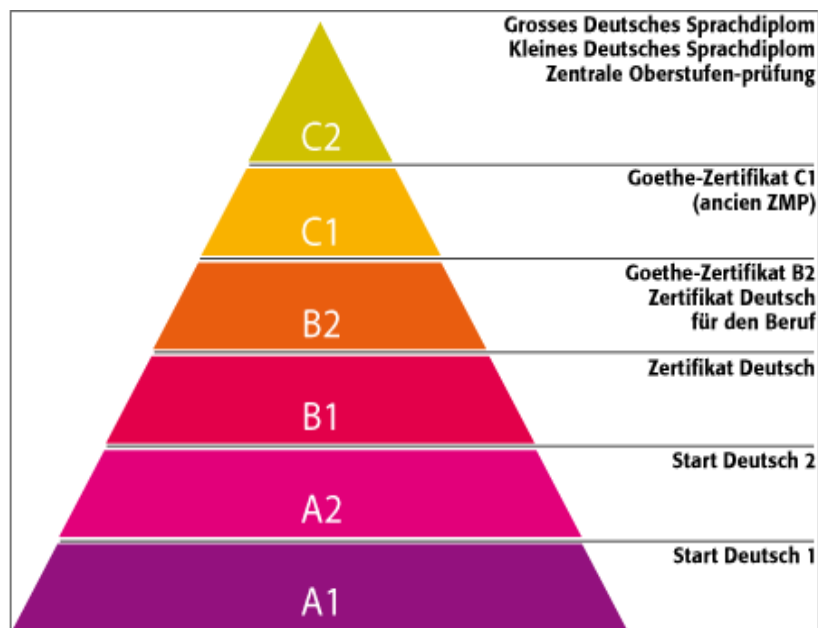
Tableau de synthèse des expériences associatives et professionnelles

Pièce n°6, à joindre avec le dossier de candidature

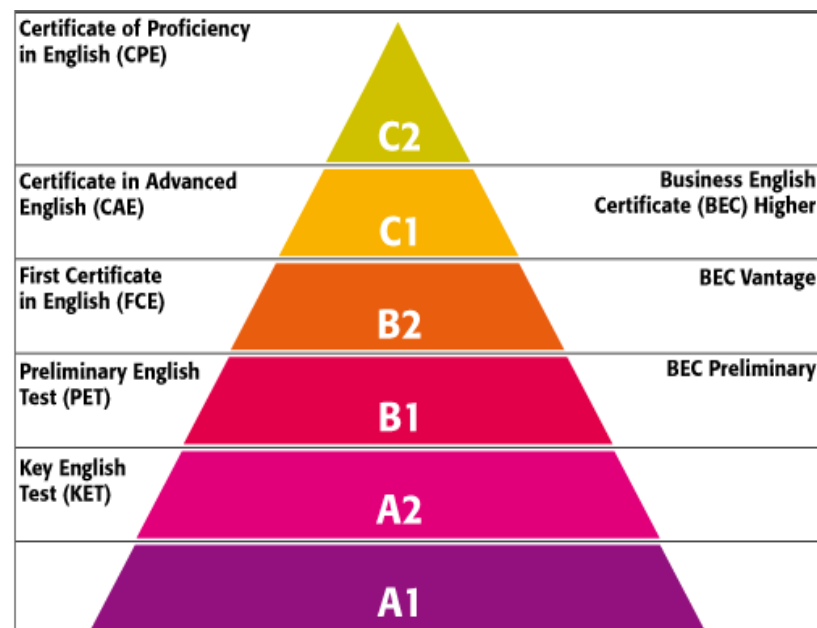
<i>N°attestation</i>	Fonction	Lieu	Taux d'activité (ou heures/semaine)	Durée (période)	Nombre total de jours



Allemand: minimum A2



Anglais: minimum A2



- ➔ Le niveau A2 est exigé au 31 juillet 2026 au plus tard.
- ➔ Le niveau A2 est exigé pour l'admissibilité à la MESP en 2026. Les employeurs d'enseignant-es spécialisé-es peuvent exiger un autre niveau.

4 - Informations pratiques

Dates importantes

- **28 février 2026** : délai de dépôt du dossier de candidature en ligne.
- **Courant juin 2026** : résultats de la procédure d'admission et éventuel complément de formation annoncés dans le Portail
- **31 juillet 2026** : délai pour déposer l'attestation du niveau A2 requis en allemand et en anglais
+ délai pour accepter l'offre de formation dans le Portail
- **11 septembre 2026** : délai pour déposer le diplôme requis (ou l'attestation de réussite) obtenu en juin/septembre 2026

Liens utiles

- Site web de la MESP :

<https://www.unige.ch/iufe/formations/specialise/>

- CDIP :

www.cdip.ch

- Portfolio européen des langues

www.coe.int/fr/web/portfolio

Contacts

Sarah Malcarne Destinobles

Secrétariat des étudiant-es MESP

Permanence téléphonique : lundi 13h30 à 15h

Permanence en présentiel : mercredi de 9h30 à 11h30

Bureau 3193 / Uni Mail

022 379 97 15

secr-iufe-ep-esp@unige.ch

Aline Meyer

Conseillère académique

Permanence téléphonique le lundi de 15h30 à 17h

Permanence en présentiel le mercredi de 13h30 à 15h30

Bureau 3124 / Uni Mail

022 379 90 37

Aline.Meyer@unige.ch

5 - Questions